

AAPPMA LE GOUJON UZETIEN

association agréée de promotion de la pêche et de protection du milieu aquatique



BILAN MORAL – RAPPORT D'ACTIVITE 2020

RAPPORT MORAL ET BILAN D'ACTIVITÉ 2020

p3 - PRÉAMBULE

p3 - L'ASSOCIATION DANS SON ENVIRONNEMENT

- ADHÉRENTS, CARTES
- PARTENARIATS
- BÉNÉVOLES, CONSEIL D'ADMINISTRATION, ELECTIONS
- TERRITOIRE : BAUX DE PÊCHE

p5 - PROMOTION ET ANIMATION DU LOISIR PÊCHE

- INITIATION
- ANIMATIONS ET CONCOURS
- COMMUNICATION

p6 - GESTION ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

- ALEVINAGES ET LÂCHERS
- ACTIONS DE PRÉSERVATION, POLLUTIONS, ÉTUDES
- RÉSERVE DE PÊCHE
- POLICE DE LA PÊCHE

p9 - CONCLUSION

PRÉAMBULE

L'association le Goujon uzétien est une AAPPMA, c'est-à-dire une association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

À ce titre, elle exerce une mission de service public, encadrée par la Loi sur l'eau et précisée dans ses statuts.

L'association existe depuis 1938. Elle n'a pas de salariés ; son action repose à 100% sur l'implication de bénévoles particulièrement motivés, qui dépensent sans compter leur temps et leur énergie au profit de tous.

L'année 2020, marquée par la pandémie Covid19, restera parmi les années difficiles pour les adhérents et les responsables du Goujon uzétien. 2 mois et ½ de confinement -dont le premier dès l'ouverture de la truite-, les risques, les mesures sanitaires, l'impossibilité de se projeter ont imposé nombre d'annulations et reports, et privé les pêcheurs de leur loisir favori pendant de longues périodes.

L'ASSOCIATION DANS SON ENVIRONNEMENT

ADHÉRENTS - CARTES DE PÊCHE 2020

CUMUL CARTES	2020		2019		2018		2010	571 cartes vendues , soit 59 cartes de plus qu'en 2019 (+11%). 10 membres actifs en plus. Cartes jeunes en hausse. Hausse constante des cartes temporaires (+14% en un an, chiffres presque doublés en 10 ans). Achat des cartes directement sur Internet et 30% via l'Office de tourisme d'Uzès.
Annuelle Majeur inter fédérale **	242	118	235	111	245	118	337	
Annuelle Majeur Gard **		124*		124		127		
Annuelle Découverte Femme **	16		18		20		19	
Annuelle Mineur 12 /18 ans **	158	62	123	57	172	58	153	
Annuelle découverte -de 12 ans		96		66		114		
Temporaire Journalière	155	115	136	100	115	82	87	
Temporaire Hebdomadaire		40		36		33		
TOTAL	571		512		552		596	
Dont membres actifs **	320		310		323		405	

* dont 3 cartes majeur dans le cadre de l'offre d'automne

PARTENARIATS / REUNIONS

Pour l'aider dans ses différentes missions, le Goujon uzétien peut s'appuyer sur l'aide précieuse de nombreux partenaires :

- La Ville d'Uzès, les communes d'Aigaliers, Arpaillargues, Aubussargues, Bourdic, Foissac et Vers Pont du Gard
- L'Office de tourisme d'Uzès.
- Les médias locaux, Midi Libre et Républicain en tête.
- la Fédération de pêche du Gard, le Syndicat mixte de gestion du Gardon (Smage) et l'Agence française de biodiversité (AFB)
- La société Haribo : 2 cartons de bonbons pour les animations enfants.
- La pisciculture Meynier, la société Haribo, les entreprises locales

BÉNÉVOLES, GARDES, ELECTIONS

- L'équipe de bénévoles du Goujon uzétien s'est enrichie de deux nouveaux membres : Guillaume Spina et Frédéric Corcessin.
- Mickael Vallon est devenu garde-pêche en 2020. Avec lui et Julien Benoit., l'association compte désormais 2 gardes-pêche.
- Le renouvellement des mandats devait avoir lieu fin 2020. L'épidémie a rendu impossible la tenue des élections. L'équipe dirigeante restera donc en place un an de plus. Les élections devraient avoir lieu fin 2021, si la situation sanitaire le permet.

TERRITOIRE : BAUX DE PÊCHE

Pas de changement cette année. Le Goujon uzétien conserve ses baux de pêche sur les communes de : Uzès, Arpaillargues, Bourdic, Collias, Aubussargues, St Maximin, Vers Pont du Gard.

Les bénévoles (anciens) ont fait découvrir aux nouveaux venus le contenu des baux de pêche lors de tournées d'inspection et recensement au bord de l'eau. Ces tournées initiées en 2020 se poursuivront en 2021.

PROMOTION ET ANIMATION DU LOISIR PÊCHE

Ces actions d'animation et d'éducation s'inscrivent dans le schéma de développement de la pêche de loisir (SDPL) fixé par la Fédération et les aappma. Cette mission, très chronophage pour les bénévoles, nécessite chaque année une trentaine de journées de présence pour la majorité des membres, souvent en week-end, sans compter le temps passé à domicile (préparation, achats, compta, secrétariat, communication...).

Cette année, le planning a été totalement perturbé par l'épidémie et les annulations se sont enchaînées.

INITIATION : ATELIERS PÊCHE NATURE (APN)

Les APN sont homologués par la Fédération nationale de la pêche en France. Ces ateliers-découverte de la pêche et du milieu aquatique (école de pêche) s'adressent à tous publics, notamment aux enfants. La pédagogie et l'encadrement sont assurés par Antonin Simon, animateur fédéral, et Jean-Pierre Lasserre, moniteur initiateur en pêche à la mouche, avec l'aide de bénévoles du Goujon.

Les APN ont habituellement lieu un samedi matin par mois, avec une coupure en été, soit 10 séances programmées par an.

En 2020 : 3 ateliers seulement ont pu avoir lieu en janvier, février et en octobre, où 17 nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Hélas l'épidémie a brisé net cette belle dynamique.

ANIMATIONS ET CONCOURS DE PÊCHE

Une dizaine d'animations pour les scolaires, les centres de loisirs et les animations de villages figuraient au calendrier de l'année. Parmi elle, la Fête de la pêche de début juin, le temps fort de l'année.

Toutes ces animations ont dû être annulées à cause de l'épidémie. 2 concours ont quand même pu être tenus, en août à Uzès. Ils ont connu une belle affluence avec 49 et 47 compétiteurs.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Mi-septembre, au Forum des associations d'Uzès, plusieurs bénévoles du Goujon ont tenu comme chaque année un stand d'information. Ils ont enregistré de nombreuses inscriptions pour les APN.

COMMUNICATION, PUBLICITÉ

- **Le site internet** www.goujonuzetien.com continue sa progression constante, sauf au dernier trimestre 2020 où les stats se sont écroulées. Il est assez complet et régulièrement mis à jour. Toutefois, de nombreuses améliorations pourraient être apportées. Il totalise sur l'année 2020 : **13300 visiteurs pour 31000 pages vues.**
- **La page Facebook** : <https://www.facebook.com/Goujonuzetien> a pris sa place aux côtés du site internet. Elle totalise à ce jour **117 abonnés.**
- **Le dépliant de présentation du Goujon**, réédité en 2018, est toujours disponible à l'Office de tourisme et au local associatif.
- La **communication** passe aussi par les medias et supports traditionnels : presse, radio, sites internet amis, affichage...

Peu de communication cette année, hormis pour relayer les actions sur le milieu aquatique : pêche de comptage, réempoissonnements, et les résultats des concours de pêche.

GESTION ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Cette mission est fondamentale face à l'accroissement des besoins en eau, aux sécheresses renouvelées, aux pollutions et autres atteintes à la qualité de l'eau. Elle passe par une lutte constante pour favoriser la libre circulation de l'eau et maintenir la biodiversité aquatique.

Les actions entreprises s'inscrivent dans un plan départemental de protection du milieu aquatique et de gestion piscicole (PDPG) établi par la Fédération et les aappma.

ALEVINAGES ET LÂCHERS

Bien qu'en gestion patrimoniale différée, l'association fait le choix d'effectuer de nombreux déversements de poissons, notamment sur des secteurs précis surpêchés, afin de protéger la faune locale.

Au total, 585 kg de poissons ont été ainsi déversés en 2020 (690 en 2019)

- 200 kg à l'ouverture de la truite en mars
 - 180 kg de truites fario
 - 20 kg de saumons de fontaine

- 205 kg d'arc-en-ciel
 - en 2 lâchers en mai et juin, dès la sortie du confinement
 - en lâchers avant chacun des deux concours de pêche

- 180 kg de poissons blancs fin 2020
 - 150 kg gardons
 - 30 kg de tanches
 - 10 kg perches

ACTIONS DE PRÉSERVATION - LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS - ÉTUDES

L'entretien, la surveillance et la lutte contre les pollutions se font tout au long de l'année. S'y ajoutent des pêches électriques de sauvetage en été ou de comptage à fins scientifiques, et enfin, des actions d'entretien spécifiques sur certains secteurs.

BOURDIC

- **1 pêche de sauvetage** le 17 juillet
- **L'envahissement par les algues, qui s'aggrave en étiage sévère, reste à surveiller**
- La recherche des zones refuges n'a pas pu être faite cette année.

LES SEYNES

- **Le problème de la remise en eau d'un bief** au profit d'un terrain privé, aggravant l'assèchement estival, a été étudié avec un technicien de la FD. Une action sur site avec le propriétaire pourrait être envisagée (avec l'aide de la FD et de l'AFB). Les relevés de niveau d'eau et photos à plusieurs moments de l'année n'ont pas pu être entrepris.

LE GARDON

- Cette partie de notre territoire est à la fois très surveillée (réserve de biosphère des Gorges) et prise d'assaut par les estivants. Aucun ré-empoissonnement n'y est effectué ; on laisse la nature agir.

La FD procède à des prélèvements réguliers dans cette zone, pour confirmer **l'amélioration de l'eau et de la biodiversité** .

ALZON

- **Le 2 mai, une nouvelle pollution a eu lieu en vallée d'Eure**, par débordement du réseau d'eaux usées dans l'Alzon. **Alertée, la société en charge de l'assainissement a fait le nécessaire assez rapidement.** Depuis près d'un an, ces réseaux sont régulièrement curés, même s'ils restent sous-dimensionnés. Ces nettoyages mensuels ont réduit les épisodes de pollutions, sans toutefois les supprimer définitivement.
- **Le 20 août, une nouvelle opération d'entretien a été effectuée en vallée d'Eure** par les bénévoles du Goujon. De la source à la cascade, ils ont enlevé un nombre impressionnant de branches tombées dans la rivière, ainsi qu'un ballot de paille, des souches,... autant d'embâcles potentiels en cas de crues. Les feuilles qui s'accumulent et colmatent le seuil de la cascade n'ont pas pu être toutes enlevées.
- **Le 22 juin, à St Maximin, une pêche électrique de comptage a été menée** par la Fédération de pêche du Gard et le Goujon uzétien dans le cadre d'un suivi pluriannuel de certaines espèces, notamment les anguilles.
- **À Collias, le projet de mise en transparence piscicole** (effacement du seuil), préconisé pour améliorer la remontée des aloses, reste très controversé localement.
- **Ensablement de l'Alzon.** A Vallabrix, l'activité de la carrière génère des résidus de sable, qui se déposent dans le Valadas, affluent de l'Alzon, presque toujours à sec mais qui se reconstitue par forte pluie et transporte les sables en aval. Le contrôle des rejets et la reprise des contraintes sur l'exploitant restent à faire.

RÉSERVE DE PÊCHE

La réserve de la Fontaine d'Eure présente des qualités optimales pour une installation naturelle et pérenne de frayères de truites. **Le trop-plein accueille des farios, avec petite reproduction.** L'autre partie de la réserve (80m amont et 80m aval), intéressante pour tous les poissons blancs, souffre du manque d'eau en été et de l'affluence croissante dans la vallée.

Un projet sur l'un des bassins (avant le trop-plein), permettant de mieux protéger cette réserve, est en cours d'étude avec l'appui de la FD.

POLICE DE LA PÊCHE

Malgré les confinements, les 2 gardes de l'association ont effectué 17 tournées (séparément), soit 48 heures de contrôle et surveillance de nos rivières (quelques 150 pêcheurs contrôlés). Un récapitulatif des contrôles est adressé chaque année à la Fédération.

CONCLUSION

Dans cette année bien compliquée, les dirigeants ont eu à cœur de permettre à leurs adhérents de faire de belles pêches, dans les périodes où ce loisir était autorisé, en ne sachant jamais si les restrictions n'allaient pas reprendre. Deux concours de pêche ont pu être organisés, qui ont affiché complet et ravi les participants.

Le reste de l'activité, comme celle de la majorité des associations, a été fortement réduit. L'entretien, la surveillance, les pêches électriques, la contre les pollutions ont quand même pu être maintenus.

L'équipe du Goujon espère reprendre très vite l'ensemble de ses actions, notamment les animations pour le jeune public : APN (écoles de pêche), animations scolaires et dans les villages, qui sont le cœur de notre projet de promotion de la pêche de loisir.

L'épidémie a aussi provoqué le report d'une année des élections. L'équipe en place depuis de nombreuses années a donc dû œuvrer un an de plus. Le renouvellement des mandats est programmé pour fin 2021. Des candidats se sont déjà manifestés, de nouveaux bénévoles proposent leurs bras, pas d'inquiétude donc pour l'avenir de l'association.